

### Actualités régionales

## Référencement de l'offre de formation en Apprentissage Rentrée 2022

#### Collecte de l'offre de formation en Apprentissage – 2022

La Collectivité de Corse, à travers sa compétence d'information sur la formation, **collecte et diffuse l'information de l'offre de formation en apprentissage**.

Les données collectées alimentent le site [corsica\\_orientazione](http://corsica_orientazione) et les principaux outils des partenaires de la valorisation et de la prescription de l'offre de formation : Parcoursup, Affelnet, le Portail de l'alternance, le Service public de l'emploi (Pôle emploi, Missions locales...).

Pour référencer votre offre de formation en apprentissage, merci de bien vouloir adresser une demande de référencement à : [orientazione@isula.corsica](mailto:orientazione@isula.corsica)

### Actualités professionnalisation



#### La conférence et les ateliers enregistrés lors des Innovantes de la formation 2021 – « Regards croisés sur la digitalisation de la formation » sont disponibles en replay

(Organisés par le Carif Oref Occitanie, Réunion Prospective Compétences, en collaboration avec le réseau des Carif Oref)

Au programme :

- Une conférence pour s'approprier les enjeux de la digitalisation :
  - Table ronde 1 : La digitalisation comme réponse aux besoins des publics et des entreprises
  - Table ronde 2 : Quels impacts de la digitalisation sur l'activité des organismes de formation ?
  - Table ronde 3 : Quels accompagnements pour les organismes de formation ?
- Des ateliers pour bénéficier de retours d'expériences innovantes.

[Revoir en replay les Innovantes de la formation](#)

### Actualités qualité de la formation



- La liste officielle des organismes certifiés est en ligne et est actualisée quotidiennement à partir des informations transmises par les organismes certificateurs et les instances de labellisation.

[Accédez à la liste publique des organismes de formation](#)

- Par [Décret n° 2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L. 6316-1 du code du travail](#) publié au J.O. du 29/12/2021, des précisions et des ajustements ont été apportés.

[Communiqué de presse](#)

- Le processus de déclaration dans Datadock depuis début janvier 2022 ne concerne que les OF étant en cours d'obtention de la certification et le décret prévoit une durée maximale de validité de 6 mois (ramené à 3 trois mois par arrêté).

### Actualités OPCO

## PRO-A

Pour accompagner la mobilité interne ou favoriser la promotion professionnelle des salariés, les entreprises peuvent recourir à la reconversion ou promotion par alternance, également dénommée « Pro-A ». Financé par les opérateurs de compétences (OPCO) sur les fonds de l'alternance, ce dispositif est désormais opérationnel dans de nombreuses branches professionnelles. Les conditions de prise en charge des formations dans le cadre de Pro-A ont été récemment assouplies et le dispositif devrait encore évoluer au cours des prochains mois (élargissement des publics éligibles, simplification des procédures...). L'opportunité pour les prestataires de proposer aux entreprises des parcours de formation en alternance favorisant l'évolution professionnelle des salariés et bénéficiant de financements mutualisés.

[Pour en savoir plus](#)

### Actualités nationales



#### Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Compétences et métiers d'avenir » (source : [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr))

Les projets soutenus pourront notamment porter sur :

- la réalisation de diagnostics des besoins en compétences et en formations ;
- l'identification des initiatives et projets en rapport avec une stratégie ou plusieurs stratégies nationales ;
- le financement des projets les plus adaptés qui auront été sélectionnés par une procédure exigeante.

#### Calendrier de l'AMI

- Levée vague 1 : 24 février 2022
- Levée vague 2 : 5 juillet 2022

L'AMI sera opéré pour le compte de l'Etat par l'Agence Nationale de la Recherche et la Caisse des dépôts et des consignations.

[Le cahier des charges est disponible ici](#)